

Unité Régionale de Répit

Aude (11) et Pyrénées Orientales (66)



Pourquoi?

- Développer l'autonomie et les interactions sociales.
- Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.
- Favoriser les activités sportives, culturelles et créatives.
- Soutenir le développement de la personnalité, la participation, la communication et la socialisation.
- Proposer des solutions d'accompagnement temporaires et modulables

Le répit peut être organisé en journée, en nuitée, de manière ponctuelle ou régulière, des séjours prolongés, incluant week-ends, vacances scolaires et jours fériés. Celui-ci ne peut excéder 90 jours par an ni 15 jours consécutifs.

Pour qui?

Les enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à 20 ans présentant

- Des Troubles du Neuro-Développement
- Avec ou sans troubles associés

Les familles et les aidants

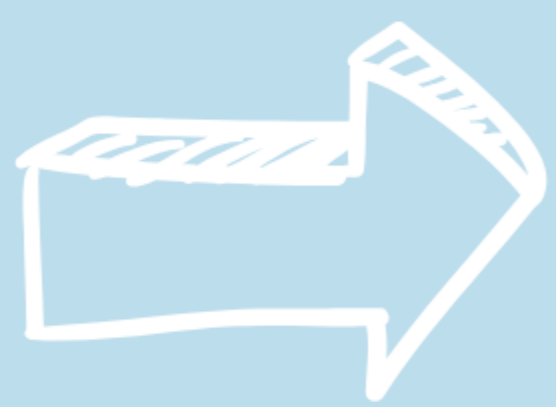
- Bénéficier d'un soutien et d'un relais, afin de disposer de temps libres pour pouvoir souffler, se reposer, partager des moments avec le reste de la fratrie, recréer des liens sociaux et professionnels...

Le répit n'est pas une prise en charge d'urgence. Il s'adresse aux jeunes non accompagnés par un IME ou établissement médico-social, mais suivis par un SESSAD, un PCPE, en inclusion scolaire, ou sans accompagnement.

Où?

Au sein d'une villa accueillante et sécurisée située à Narbonne, en milieu ordinaire ou au sein d'établissements spécialisés sur les départements de l'Aude et les Pyrénées Orientales.

Démarches



Etape 1 : rencontre avec le jeune et/ou sa famille dans leur environnement habituel, incluant une présentation de l'unité, des professionnels, et des principes d'accompagnement.



Etape 2 : période d'observation pour mieux comprendre le jeune, ses intérêts, ses capacités et ses modes de communication, afin de mieux élaborer le projet d'accueil.



Etape 3 : élaboration d'un Projet de répit personnalisé par l'équipe pluridisciplinaire et la famille afin de proposer un accompagnement le plus adapté possible en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune et de sa famille.

Nous contacter :



urr.11-66@afdaim.org



06.07.21.52.53.

